

Département
de la **MANCHE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement
de **SAINT-LO**

**Extrait du Registre
des Délibérations du Conseil Municipal**

Canton
de **CARENTAN**

Ville
de **CARENTAN-
LES-MARAIS**

Nombre de Conseillers en exercice : 136
Nombre de Conseillers présents à la séance : 77
Date de convocation : 19.02.2020
Date d'affichage du procès-verbal : 05.03.2020
Numéro de délibération : DCM2020.045

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR, Maire.

Etaient présents : Françoise ALEXANDRE, Daniel AUVRAY, Raynald AVISSE, Chantal BACHELEY, Yveline BACHELEY, Isabelle BASNEVILLE, Odette BECQUERELLE, Dominique BELAMY, Marie-Thérèse BLAIZOT, Dany BREARD, Raymond BROTON, Catherine CATHERINE, Danièle CAYEUX, Françoise CLOUARD, Pascal DABLIN, Jean-Marc DARTHENAY, Sophie DEBEAUPTE, Jacqueline DECHANTELOUP, Stéphane DELAMARD, Anne DELAVAL, Bernard DENIS, Anne-Marie DESTRES, Jean-François DIENIS, Christine DIEULANGARD, Philippe DUBOURG, Vincent DUBOURG, Irène DUCHEMIN, Jean DUPREY, Louis FAUNY, Annie-France FOSSARD, Philippe FRIGOT, Nicolas GASSELIN, Serge GAUTIER, Danièle GIOT, Benoit GOSSELIN, Martine GRATON, Thérèse GRAUX, Xavier GRAWITZ, Catherine GUILLAIN, Stéphane GUILLAUME, Geneviève GUIOC, Jean-Claude HAIZE, Daniel HAMCHIN, Hubert JAMET, Michel JEAN, Mary-Jeanne LE DANOIS, Maryse LE GOFF, Jacqueline LEBEHOT, Martine LECAUDEY, Michel LECHEVALLIER, Valérie LECONTE, Evelyne LEFEVRE, Nicole LEGASTELOIS, Christian LEHECQ, Sylvie LELEDY, Jérôme LEMAITRE, Nathalie LEPelletier, Philippe LEREVEREND, Gilbert LETERTRE, Jean-Pierre LHONNEUR, Hubert LHONNEUR, Raymond MARTIN, Jacques MICLOT, Michel NEEL, Maxime PERIER, André PERRAMANT, Bernard PILLET, Jérôme QUIEDEVILLE, Brigitte REGNAULT, Monique ROBIN, Marc SCELLES, Pascal SOURDIN, Jean-Jacques SOUTIF, Pierrette THOMINE, André TOURAINNE, Pierre VIOLETTE, Gérard VOIDYE

Etaient excusés : Annick ALIX, Nicolas BAUBION qui donne pouvoir à Michel LECHEVALLIER, Thérèse BISSON qui donne pouvoir à Hubert JAMET, Françoise BUIRON qui donne pouvoir à Françoise ALEXANDRE, Mélanie CHOMBEAU, Yves CUVILLIER qui donne pouvoir à Odette BECQUERELLE, Guy DELACOTTE, Pascal FOLLIOU, Corinne HAMELIN, Sébastien HARDEL qui donne pouvoir à Jean-Claude HAIZE, Michel LAHOUGUE qui donne pouvoir à Nathalie LEPelletier, Mickael LALANDE, Jean-Michel LESAGE, Sébastien LESNE, Nathalie LEVASTRE, Lionel LEVILLAIN qui donne pouvoir à Gilbert LETERTRE, Armelle MABIRE, Jacky MAILLARD qui donne pouvoir à Maxime PERIER, François MAUGER qui donne pouvoir à Marie-Thérèse BLAIZOT, Pascal VASCHE qui donne pouvoir à Michel NEEL

Etaient absents : Samuel AMY, Maryse ANNE, Michel ASSELIN, Vincent AVENEL, Marie BARRY, Patricia CHABIN, Fabienne CHALOCHE, Philippe DECAUMONT, David DORANGE, Pierre FAUVEL, Christophe FLEUTOT, Emmanuelle FRANCOISE, Isabelle GAGNON, Vincent GOSSELIN, Sébastien GROULT, Franck HEBERT, Bruno HUE, Virginie LANDRY, Thierry LE BOUCHER, Josiane Marie LE CHEVALIER, Wilfried LE PIERRES, Benoit LEBOUVIER, Françoise LEBRUN, Stéphanie LECATHELINAIS, Jean-Pierre LECESNE, Dominique LECOUTURIER, Loïc LELONG, Bernard LENEVEU, Fabien LEROSIER, Fabrice LESCALIER, David MARIE, Michel MAUGER, Philippe MAUGER, Nathalie MAZA, Roland NOUAL, Antoine PIEDAGNEL, Christian SUAREZ, Yves THOMINE, Thomas VIOLET,

Monsieur Xavier GRAWITZ, désigné conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
050-200085579-20200227-DCM2020-045-2-
DE
Date de télétransmission : 31/03/2020
Date de réception préfecture : 31/03/2020

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COMMUNAL LE BOIS – BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le maire rappelle que la commune par délibération n° DCM 2019-172 du 5 décembre 2019, a décidé de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée AC 317 d'une contenance de 42 192 m², sur la commune de SAINT HILAIRE PETITVILLE.

Il est également rappelé que la collectivité envisage lotir cette parcelle en plusieurs phases.

D'un point de vue budgétaire, il convient d'inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de ce nouveau lotissement communal dans un budget annexe désigné « LOTISSEMENT DU BOIS ».

Il est ainsi présenté ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	BP 2020	RECETTES	BP 2020
001 Deficit reporté		001 Excédent reporté	
1641 Remboursement d'emprunt		1641 Emprunt	
Total Dépenses Réelles	-	Total Recettes Réelles	-
3355 Stock de travaux en cours	850 000,00		850 000,00
Total Dépenses d'Ordre	850 000,00	Total Recettes d'Ordre	850 000,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	850 000,00	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	850 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	BP 2020	RECETTES	BP 2020
6015 Achat terrain	300 000,00	002 Excédent reporté	
6045 Etudes	50 000,00	7015 Vente de terrains	850 000,00
605 Travaux de voirie	500 000,00	7552 Subvention commune	
608 Frais annexes		Regularisation centimes	
658 Regularisation centimes TVA		758 TVA	
66111 Intérêts d'emprunt		7788 Participation CCBDC	
Total Dépenses Réelles	850 000,00	Total Recettes Réelles	850 000,00
71355 Annulation du stock initial			
71355 Sortie de terrains vendus	850 000,00	7133 Stock de travaux en cours	850 000,00
Total Dépenses d'Ordre	850 000,00	Total Recettes d'Ordre	850 000,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 700 000,00	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 700 000,00

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de la création d'un budget annexe dénommé « LOTISSEMENT LE BOIS » assujetti à la TVA
- Approuve de budget primitif 2020 tel que présenté

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme
CARENTAN, le 3 mars 2020
Le Maire,
Jean-Pierre LHONNEUR



Accusé de réception en préfecture
050-200085579-20200227-DCM2020-045-2-
DE
Date de télétransmission : 31/03/2020
Date de réception préfecture : 31/03/2020